

L'intervention du SYNDICAT des RETRAITES du Calvados, s'inscrit dans le prolongement des rappels sur les enjeux écologiques auxquels nous sommes confrontés.

Ces enjeux largement partagés par de nombreux syndicats depuis le début de notre congrès, appellent selon nous un approfondissement démocratique.

C'est dans cet esprit que nous avons souhaité apporter notre contribution.

L'activité humaine est désormais le principal moteur des changements en cours. L'impact de l'industrialisation et les activités exercées par l'humanité transforment l'atmosphère, les écosystèmes et la biodiversité, et épuisent une grande partie des ressources terrestres.

La capacité à exploiter de nouvelles énergies a défini les différents tournants de notre histoire, elle pourrait désormais déterminer le sort de notre espèce. Rien n'est écrit, mais les thèmes de la croissance démographique, de l'innovation, de l'énergie et du développement soutenable semblent bien partis pour rester d'actualité au cours du siècle. Cela concerne l'ensemble de l'humanité.

C'est pourquoi les citoyens doivent être associés aux choix qui se font actuellement sans débat, sans consultation, quant à l'usage **des communs** que sont : **l'eau, les sols, l'air, les énergies, la monnaie.**

L'humanité a tout dans les mains : l'intelligence, la force, la résilience et la technologie, pour s'autoriser à imaginer un nouveau modèle, un nouveau contrat social, qui ne peut être conçu que collectivement, car sans contrat social accepté, l'humanité se barbarise.

Nous le redisons, notre amendement rejeté mettait l'accent sur les choix importants qui sont actuellement faits sans débats, sans consultation, et notamment pour tout ce qui concerne **les communs** que sont nous le rappelons : **l'eau, l'air, les sols, la monnaie.** Il nous paraissait souhaitable dans la période actuelle de mettre l'accent sur l'importance des communs, terme absent de la résolution, pour affirmer qu'ils ne devraient pas relever des choix du marché, du profit, mais de celui des citoyens.

Intervention au Congrès Confédéral

Bordeaux le 23 juin 2026

Vous nous avez répondu que la proposition est intéressante et que la notion de biens communs mérite une réflexion approfondie. Pour vous, si les constats sont partagés, il paraît prématuré de l'intégrer à ce stade dans le texte ; et vous précisez : Cela n'empêche pas de mener une réflexion collective au cours de la prochaine mandature.

Alors, nous prenons acte de votre décision, et nous vous accordons notre confiance pour que soit organisée une réflexion sur l'importance des communs.

Les communs appartiennent à l'ensemble de l'humanité, car ils sont nécessaires à son existence, au droit à la vie. Droit que nous devons reconnaître aux générations futures, avant qu'il ne soit trop tard, et les retraités que nous sommes sont de plus en plus inquiets quant à la qualité de l'héritage qu'ils laissent aux générations qui les suivent.

Pour combattre le risque de l'extrême droite, les démocraties libérales européennes doivent faire du débat leur arme majeure, en associant réellement les citoyens dans le cadre d'espaces de démocratie partagée, et en s'engageant à prendre en compte les propositions qui seront formulées, et notamment concernant les communs.

Nous soutenons l'action et les propositions confédérales.

Merci aux militants et adhérents de l'URI Nouvelle-Aquitaine pour votre accueil

Claude Aechain

Syndicat des Retraités du Calvados